# Liberté d'expression

Le Bûcher, n°11, édition 2021-2022

# L'EDITO'

## Une coïncidence ? le n° 11 du Bûcher fait écho à l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789…

Hétéros et LGTB, noirs et blancs, chrétiens et musulmans et … ; qui que vous soyez, le lycée Jeanne d'Arc est heureux de partager avec vous sa 11ème Édition sur le thème de la « liberté d'expression ». Ce pouvoir incroyable que chacun de nous possède pour dire ce qu'il pense, s'exprimer, critiquer, complimenter, commenter. Dire ce qui fait de nous ce que nous sommes avec nos propres croyances sans se sentir mauvais ou bon, sans avoir raison et sans avoir tort. Être libre à travers nos mots, resserrer les liens par nos mots et façonner notre existence par nos mots. Cette année le lycée a choisi ce thème car il est important d'informer, de communiquer sur ce droit précieux qui est un droit fondamental dans une démocratie.

Depuis les temps reculés de la Renaissance, en passant par l'époque agitée sous la Révolution française jusqu'à notre époque contemporaine, ce droit à s'exprimer librement a coûté la vie à bon nombre de citoyens français. Tous, nous nous souvenons de 2013 et des attentats de Charlie Hebdo, de 2020 et de la mort de Samuel Paty. Mais n'oublions pas les risques encourus encore aujourd'hui par de nombreux journalistes ou écrivains œuvrant dans des pays beaucoup moins tolérants sur le plan de la liberté d'expression, qui risquent leur vie au quotidien simplement pour avoir écrit, dit ou dessiné qu'ils ne partageaient pas l'opinion d'un gouvernement en place…

Quant à nous, journalistes amateurs du lycée Jeanne d'Arc, nous avons modestement tenté à l'aide de nos claviers, stylos et crayons de rappeler qu'il y avait un vrai bonheur de pouvoir s'exprimer en toute liberté, dans le respect des lois en vigueur, bien entendu !

P.S. En France, c'est l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 24 août 1789, qui a donné une existence juridique à la liberté d'expression : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. »

**Rédacteurs en chef et maquettiste :** Julien S. et Clémence B.
**Illustrateur:** Sanaa R.
**Rédacteurs :** Chadi, Julien S., Constance V., Clémence B., Simon D., Joni B., Juline B., Sofia S., Capucine S., La classe de 2°1, la classe de 1ere Bachibac
**Directeur de publication:** S.N. (professeur-documentaliste)
**Date de publication:** Septembre 2022

Journal réalisé au sein du Lycée International Jeanne d'Arc, 16 rue P. Fourier, 54000 Nancy
Journal imprimé par **Print'oclock** (229 Rte de Seysses, 31100 Toulouse, France)
Nous tenons à remercier La Maison des Lycées (du LIJA), l'Imprimerie Pint'ocklock pour nous avoir aidés dans ce projet.

N'oubliez pas que les opinions exprimées dans les différents articles de ce numéro n'engagent que leurs auteur(e)s et ne sont pas forcément partagées par toute l'équipe de la rédaction. Nous espérons qu'ils vous permettront de vous forger votre propre opinion sur les sujets évoqués.

**Bonne lecture de ce n° 11 !**

# Sommaire

## Actus'

NCYMUN : une tribune d'expression désormais incontournable au LJA ! ..... p.4 à 9
Un Prix Nobel de la Paix récompense la liberté d'expression ! ..... p.10 à 11
La politique, les Jeunes : un Mariage difficile ..... p.12

## Evènements

Journée de la laïcité au LIJA, une occasion d'échanger ..... p.13 à 15
Jeanne d'Arc brûle pour la Culture ! ..... p.16 à 19

## Rencontres

Rencontre avec Yvette BALANA : la voix des Nanas-Benz ..... p. 20 à 22
La caricature en Lorraine ? Zoom sur la période 1830-1930... ..... p. 23 à 26
Regard d'une journaliste sur sa liberté d'expression : une préoccupation quotidienne ! ..... p. 27 à 29

## Langue

Die „entartete Kunst“ ..... p. 30 à 32
Ser ciudadano Europeo en 2022..... p. 33 à 36

## Divers

Billet d'humeur ! Immigration : Le réel décalage entre clichés et réalité ..... p. 37 à 40
Suggestions musicales de la Rédaction ... ..... p. 41 à 42

# NCYMUN : une tribune d'expression désormais incontournable au LJA !

**Les 22 et 23 février 2022 se sont déroulées au lycée les conférences de NCY MUN. La 5ème édition a eu lieu dans des conditions particulières puisque Covid est venu perturber l'organisation. Il n'a pourtant pas empêché les élèves de prendre plaisir à y participer.**

## Des élèves acteurs de l'organisation

Les NCY MUN sont une Modélisation des Nations unies, en anglais Model United Nations (MUN). La modélisation est "une simulation des Nations unies qui a pour but de former les participants aux négociations internationales, visant à promouvoir les droits de l'Homme, mais aussi les qualités de communication, de relations internationales et de diplomatie."

Cette conférence est organisée par les 3 sections linguistiques internationales du lycée Jeanne d'Arc : la Section Internationale Britannique, la Section Abibac et la Section Bachibac. La conférence NCY MUN est organisée par un conseil exécutif composé d'élèves, dont trois Secrétaires Généraux et leurs adjoints et treize responsables d'équipe qui gèrent trois équipes différentes : l'équipe logistique, l'équipe formation et l'équipe média.

**Depuis juillet 2021, les élèves organisateurs s'activent pour préparer au mieux l'accueil des "delegates" avec l'aide des « heads » et des équipes.**

Les débats au sein des différents comités sont animés par des « chairs », des présidents qui régulent le temps de parole de chacun et ordonnent les votes. Ces présidents sont assistés par des administrateurs, appelés « admins », chargés d'aider les délégués à communiquer entre eux pendant les débats par messages papiers, et de compter le nombre de voix pendant les procédures de vote.

Les élèves participants sont regroupés en binômes. Chaque binôme d'élèves rédige et propose des « clauses », qui sont le résultat de recherches faites en amont, précises et affinées. Ces binômes représentent chacun un pays, et doivent donc adopter idées et positions en fonction du pays et non de leurs convictions personnelles. Selon les comités auxquels ils appartiennent, les lycéens débattent dans différents lieux nancéiens.

Cette année, les 500 lycéens ont pu découvrir l'auditorium du Musée des Beaux-Arts, 2 salles à la métropole du Grand-Nancy mais aussi l'Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI). Les élèves incarnent le rôle de représentants en respectant un protocole strict pour rester au plus proche de la réalité. Un **« dress code »** (costume pour les garçons et tailleur-pantalon, tenue habillée pour les filles) est imposé ainsi que le respect des formules de politesse. Par exemple, on ne prend la parole qu'en utilisant la troisième personne du singulier comme à l'ONU.

## Des MUN ouverts à tous : Expérience garantie !

**La vidéo de clôture est disponible sur la chaîne YouTube du lycée : https://www.youtube.com/watch?v=IBVLKRpK9q0**

Les trois Secrétaire Généraux (Lou, Aya et Paul) élus en 2020 commencent la préparation de l'organisation des conférences dès le mois de février. Dès avril 2020, les premières réunions collectives du « board » ont lieu. En raison de la crise sanitaire, elles ont d'abord été réalisées en visioconférence. Les Secrétaires Généraux choisissent les « heads of chairs » afin qu'ils puissent donner les directives aux « chairs » qui doivent rédiger les rapports de recherches. Tous les membres du « board » sont maintenant choisis. Les mercredis après-midi, les membres de l'organisation se réunissent pour faire le point sur les différentes avancées des projets et sur ce qu'il reste à effectuer.

De leur côté, les « chairs » doivent rédiger des rapports de recherches dans la langue de leur comité afin d'aider les « delegates » à comprendre leur problématique et ainsi y répondre pendant les débats.

Un dossier complet est exigé, comprenant entre 5 et 15 pages. Les **« chairs »** les ont rédigés pendant les grandes vacances afin que tout soit prêt pour le jour J. Les **« Head of Chairs »** s'organisent pour tous les réceptionner, les corriger et ensuite les rendre disponibles pour tous les élèves du comité.

**Les MUN ne sont pas seulement réservés aux élèves des sections internationales ou européennes qui y sont obligatoirement inscrits. Tous les élèves qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans le comité de leur choix.**

Pour les membres du **« board »**, 2 journées bien remplies sont au programme. Ils travaillent sans relâche pour proposer deux jours de conférences exceptionnels. De la distribution des badges à la préparation de la vidéo de clôture en passant par l'accueil des médias et l'organisation de la team photo, les membres du **« board »** s'organisent afin de rendre les conférences les plus agréables pour tous.

**Gossip Box**

**La Gossip Box est présente dans tous les comités. Chaque élève peut y déposer un ou plusieurs papier(s) pendant les deux jours de conférence. Elle est ouverte à la fin des débats le deuxième jour. Comme son nom l'indique, c'est la boîte à « ragots ».**

Les conférences des MUN ce ne sont pas seulement des débats mais c'est aussi l'occasion de faire de nouvelles rencontres dans une bonne ambiance et un super entrainement pour pratiquer une langue étrangère en-dehors du cadre scolaire. Les MUN permettent à chacun de développer son aisance à l'oral mais aussi de parler d'autres sujets que ceux abordés en cours. Une nouvelle expérience enrichissante pour tous les participants, garantie ! (Cf. témoignages)

**Un compte Instagram a été spécialement créé pour partager avec tous cette expérience exceptionnelle. Le compte est toujours actif. N'hésitez pas à aller le visiter pour découvrir ou redécouvrir l'ambiance des NCY MUN 5.**

**ncymun_v**

Retrouvez également l'article publié dans L'Est Républicain, sous le lien suivant : https://www.estrepublicain.fr/education/2022/02/24/ncy-mun-500-lyceens-se-pretent-au-jeu-d-une-simulation-internationale-onusienne

Nancy

**NCY MUN : 500 lycéens se prêtent au jeu d'une simulation internationale onusienne**

À l'occasion de la modélisation des Nations Unies du lycée international Jeanne d'Arc (NCY MUN), 500 lycéens se sont glissés dans la peau de hauts fonctionnaires onusiens.

Par **L'Est Républicain** - 24 févr. 2022 à 12:30 | mis à jour le 24 févr. 2022 à 18:41 - Temps de lecture : 2 min

Vu 677 fois

## Du côté des participants

**Une professeure de français, présente lors des débats:**

**C'est très positif et intéressant**

La conférence pour les élèves, je pense que c'est vraiment une expérience intéressante. Ça peut leur permettre de découvrir des institutions mondiales qu'ils ne connaissent pas, et donner un sens à la langue qu'ils pratiquent. Cela permet de parler dans la langue qu'ils apprennent et de l'utiliser autrement que dans un cadre scolaire. Je pense qu'il y a des choses positives. Ça oblige aussi à effectuer des recherches intelligentes sur certains sujets pour être à même de représenter un pays.

### Aya, terminale abibac - Secrétaire générale:

J'ai fait les MUN il y a deux ans en seconde. A ce moment-là je ne savais pas trop comment était la conférence, mais je me suis dit : "J'y vais et on verra". J'ai été agréablement surprise, j'ai vraiment adoré ça et j'ai trouvé ça trop bien. Du coup, je me suis bien investie les deux jours de débats et j'ai adoré le projet. A cause du Covid je n'ai pas fait l'édition où il fallait observer car pour devenir Secrétaire Général (SG) il faut d'abord observer pendant 1 année. J'adore prendre des responsabilités et il en faut pour animer des événements les MUN. C'était une décision un peu impulsive. Je ne pensais vraiment pas que les profs allaient accepter (que je sois SG), mais finalement si. Je me suis investie à 100% dans la conférence de cette année et franchement je suis très fière. Aujourd'hui, quand j'ai vu que tout se passait bien j'étais presque émue.

**Je me suis dit : "allez il faut tenter"**

Finalement même si à cause du Covid, il y a pleins de choses qui ont dû être laissées de côté (fête, cérémonies d'ouverture et de clôture). Finalement, pas mal de gens profitent quand même de la conférence, et il y a vraiment la vraie ambiance des MUN comme je la connaissais il y a deux ans. J'étais très contente. Pendant l'organisation c'est vrai qu'il y a eu des moments plus compliqués, des moments d'incertitudes, mais malgré ça c'était toujours une fierté de travailler dans ce gros projet.

Il y avait beaucoup d'enthousiasme et comme l'équipe travaillait super bien c'était très agréable. Les MUN c'est vraiment un projet dont je suis personnellement fière. Je suis aussi reconnaissante d'avoir eu accès à ce rôle de SG et de m'être autant investie dans l'organisation globale.
Dans un premier temps quand j'ai demandé le rôle, ce n'était pas du tout ParcourSup qui me motivait, c'était vraiment les MUN. Mais c'est vrai que je me suis rendu compte que ça pouvait vraiment être un gros plus dans mon dossier. Pour mes études, je voudrais partir à l'étranger et c'est vrai que ça peut vraiment être un avantage.

### Une professeure d'histoire en Bachibac, ayant participé cette année :

Je suis enseignante au lycée et ça me paraissait important de participer à cette édition. C'est une expérience vraiment importante pour les élèves et ça me faisait plaisir d'apporter ma petite pierre. J'ai l'impression que l'organisation s'est plutôt bien passée dans des circonstances qui sont un peu plus compliquées que les autres années. Je tiens à féliciter les élèves et aussi les enseignants qui ont participé à l'organisation.

**Les élèves apprennent à prendre la parole en public, à réfléchir, à échanger avec les autres, à parler dans des langues étrangères et à s'y sentir à l'aise.**

Je pense que malgré toutes les contraintes vous avez réussi à organiser quelque chose qui a l'air de plaire aux élèves et que tout le monde est vraiment motivé et impliqué. Je pense effectivement que ce genre de projet est très important. Y participer une fois n'est pas suffisant mais ça fait partie des actions qui sont organisées au lycée, particulièrement dans les sections bilingues et européennes, mais pas seulement. Cela me paraît être une expérience très enrichissante, très importante et c'est vrai qu'aujourd'hui dans le monde professionnel on fait de plus en plus d'oral. C'est une expérience importante qu'il faut renouveler le plus possible.

**Anne Louise, terminale SI - Head of logistic et admin:**

Alors moi, au départ je suis **« head of logistic »,** donc j'ai dû travailler beaucoup avant MUN. Normalement j'aurais dû pendant les MUN préparer l'Assemblée générale et la fête. Elles n'ont pas pu avoir lieu à cause du Covid. Comme j'avais moins de travail j'ai pu endosser le double rôle (**« head of logistic et admin »**) et donc réagir face à l'imprévu, le manque d'admins ... Je savais qu'il manquait des **admins**, donc je m'étais déjà préparée et puis dès que j'ai su qu'il manquait quelqu'un j'y suis allée tout de suite.

Pour l'organisation, les élèves ont énormément travaillé et je trouve ça génial qu'on ait pu organiser ça. C'est quand même un gros projet réalisé tous ensemble.

Par rapport à l'ambiance c'était génial, surtout après deux ans, du fait que ça soit annulé, qu'on ait enfin une conférence.

**J'espère que l'édition prochaine quand il n'y aura plus le covid, le projet perdurera et que nous aurons réussi à faire passer la tradition.**

Après forcément si on compare avec celle qu'on a eu en seconde, je trouve qu'on perd un peu l'ADN des MUN. Par rapport au fait qu'il n'y avait pas de lycées étrangers, que les comités n'étaient pas mélangés, pas de fête, pas d'Assemblée générale. J'ai entendu de nombreux élèves de seconde et première qui se plaignaient un peu du fait qu'ils étaient forcés de le faire et qu'ils ne voyaient pas les aspects positifs de cette conférence. C'est quelque chose à valoriser dans son dossier Parcoursup, car organiser une conférence ce n'est pas rien. J'ai pu voir ce que c'était de gérer des équipes, la logistique. Je ne l'aurais jamais fait en dehors du lycée.

Juline B., Sofia S., Capucine S.

# Un Prix Nobel de la Paix récompense la liberté d'expression !

**En octobre dernier, pour la première fois depuis sa création en 1985, le Prix Nobel de la Paix récompensait le combat pour la liberté d'expression et d'information de deux journalistes. Maria Ressa est philippine et Dmitri Muratov, russe, et tous deux se battent chaque jour, au péril de leur vie, pour que la liberté dans leur pays perdure.**

**Être journaliste aujourd'hui en Russie** est devenu de plus en plus difficile et dangereux. Intimidations, menaces, censures, arrestations injustifiées et agressions, les journalistes ne sont plus à l'abri. Le pouvoir autoritaire de Vladimir Poutine n'hésite pas à mettre en place des lois permettant de contrôler l'expression et le partage d'informations, quitte à ce qu'elles menacent les libertés individuelles. Chaque vendredi, la liste des médias classés « agents de l'étranger » s'agrandit. Des restrictions ou des amendes peuvent alors tomber sur ces organisations, bien souvent médias de l'opposition. Cette dénomination emprisonne donc la liberté d'expression et décourage toutes les voix critiques envers le pouvoir.

**Agent de l'étranger:**

**Désigne en Russie les ONG qui reçoivent des subventions d'autres pays. Elles doivent alors se faire enregistrer en tant qu'"agent de l'étranger" dans le cas où elles se livreraient à des activités politiques**

D'autres restrictions se font à l'intérieur même des lois régissant la Russie. Des modifications ont été faites sur des textes de loi en 2019 concernant les « fausses informations ». En effet, la loi autorise l'amende, la poursuite en justice et même l'emprisonnement pour les particuliers, en cas de diffusion d'informations considérées incorrectes. Des centaines de personnes ont déjà été condamnées à différentes peines (amendes, emprisonnement), parmi elles, militants de la société civile, journalistes, bloggeurs et bloggeuses, un peu trop critiques vis-à-vis du gouvernement. Dmitri Muratov et son journal écopèrent de deux lourdes amendes et l'obligation de retirer des articles postés en ligne, notamment sur la pandémie de la Covid-19.

**Dmitri Muratov,** 61 ans, dirige le journal **Novaïa Gazeta**, l'un des derniers journaux indépendants de Russie se risquant à s'opposer au pourvoir en place. En effet, s'exprimer librement en tant que journaliste en Russie aujourd'hui est risqué. Le rédacteur en chef le sait bien car sa consœur Anna Politkovskaïa mourut, assassinée dans son ascenseur à Moscou il y a 15 ans. Ce crime resta impuni et prescrit. Malheureusement elle n'est pas la seule victime, et bien d'autres journalistes subissent des persécutions en tout genre, qui peuvent aller jusqu'à la mort.
Certains tentent de montrer leur opposition par des actes forts comme Irina Slavina, rédactrice en chef d'un site internet indépendant. Celle-ci s'immola devant le quartier général de la police à Moscou et mourut des suites de ses blessures.

La situation dangereuse dans laquelle se trouve la Russie est assez explicite puisqu'elle est désormais 150e sur 180 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse, ce qui est un triste record depuis la fin de l'Union soviétique, d'après Reporters sans frontières. Et depuis le début du conflit en Ukraine, les peines sont encore plus lourdes pour toute personne publiant « des informations mensongères » sur l'armée. Tout le monde se souvient de la journaliste russe Marina Ovsiannikova qui brandit en mars dernier une pancarte contre la guerre en Ukraine en plein JT. Geste pour lequel, elle risque jusqu'à 15 ans de prison...

**Au XXIe siècle, dans un pays aussi influent économiquement que la Russie, comment accepter que ces hommes et ces femmes, symboles de la liberté d'expression puissent être réduits ainsi au silence, persécutés, torturés voire tués dans leur pays ?**

Leur courage, leur force et leur obstination nous témoignent à quel point il est important de se battre pour ce droit humain. Le prix Nobel de la paix n'est pas un bouclier, mais c'est une reconnaissance, un « merci » et un « bravo » international face au travail courageux de ces journalistes qui nous obligent, en tant que citoyen du monde à ne pas fermer les yeux et à revendiquer haut et fort cette liberté fondamentale.

Clémence B.

# La Politique, Les Jeunes : un Mariage difficile

**Au moment de l'écriture de cet article, plusieurs mois se sont écoulés depuis la ferveur des élections présidentielles.**
**Il a été beaucoup question des jeunes dans les multiples discours et programmes politiques proposés et entendus jusqu'au point de leurs proposer des sommes d'argents ! Mais ces idées ont -elles suffi à "acheter" les électeurs dans la tranche d'âge de 18 et 24 ans ?**

Et bien ils ont été 41% selon un sondage Ifop à ne pas aller voter. Alors que la démocratie est en danger (les élèves en spécialités HGGSP me rejoindront sur cette allusion à leurs programmes) nous ne savons pas utiliser notre liberté d'expression ou plutôt nous faisons le choix de ne pas l'exploiter et de ne pas voter pour le candidat qui représente au mieux nos idées. Plusieurs raisons sont à chaque fois évoquées mais on parle le plus souvent d'une "fatigue" et d'un "dégoût" pour la politique et ses représentants.

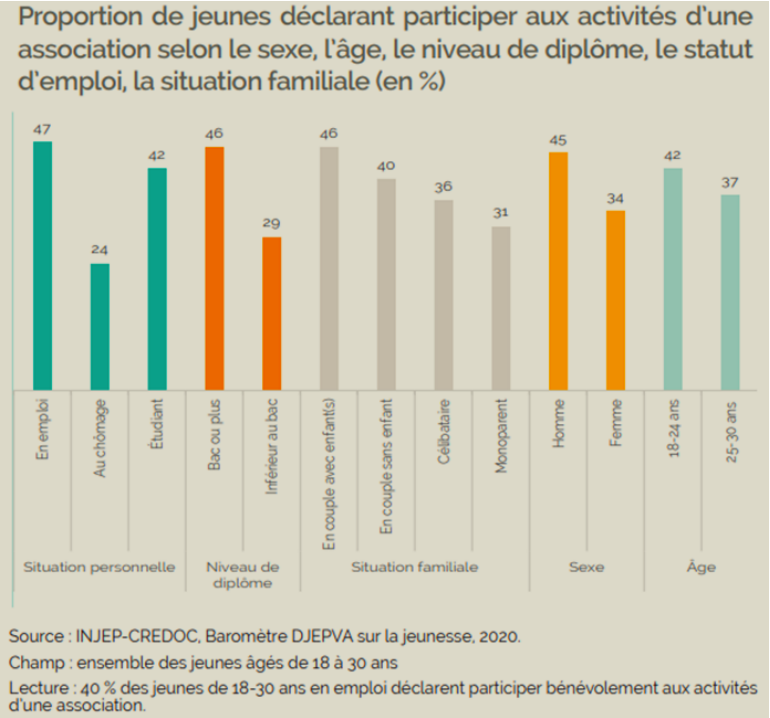

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020.
Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans
Lecture : 40 % des jeunes de 18-30 ans en emploi déclarent participer bénévolement aux activités d'une association.

Ce qui est au fond compréhensible par la difficulté de s'identifier véritablement à un(e) candidat(e) et d'une façade de complexité qu'elle se plaît à entretenir. Et pourtant on ne compte plus le nombre de jeunes engagés, ne serait-ce qu'au sein du lycée, dans une organisation, politique ou non.

Il faut croire en la démocratie, pas le meilleur système politique bien sûr, mais certainement le plus stable, quitte à le faire évoluer pour être plus adapté aux mœurs de notre époque. Et nous sommes concernés, nous lycéens - et ce journal s'adresse d'abord aux lycéens de Jeanne d'Arc - qui, au terme de notre scolarité dans l'établissement aurons pour la plupart le droit de vote ! **Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à prendre conscience de nos droits et à faire exister la parole des citoyens de demain.**

Julien S.

# Journée de la laïcité au LIJA, une occasion d'échanger

**Le 9 décembre 2021 au Lycée Jeanne d'Arc a été organisée une journée spécialement consacrée à la laïcité. M. Delatte, professeur d'histoire et géographie, à l'initiative du projet a bien voulu répondre à quelques questions :**

**Le Bûcher : Pourquoi avoir voulu organiser une journée « laïcité » au lycée ?**
**M. Delatte :** L'idée est partie de l'assassinat de Samuel Paty, qui a choqué beaucoup de monde. Le lundi de la rentrée des vacances de la Toussaint, sur l'idée d'un collègue et avec l'accord de la direction, les professeurs avaient pris un petit temps avec les élèves pour recueillir leurs réactions, interrogations et remarques face à ce drame. Suite à ces questions, nous nous sommes dit qu'il fallait y apporter des réponses, et l'idée de la journée de la laïcité est venue.

**L.B. : La date du 9 décembre a-t-elle été choisie au hasard ?**
**M.D. :** Non pas du tout. Le 9 décembre est une date très symbolique puisque c'est la date anniversaire de la loi de 1905 sur la **séparation de l'Eglise et de l'Etat en France**. Cette loi dit que l'Etat ne subventionne ni ne salarie aucun culte. Elle organise la fin de l'influence de l'Eglise catholique dans la politique.

**L.B. : Étant donné que cette journée touche tout le lycée, est ce que ça a été compliqué à organiser ?**
**M.D. :** Oui ça a été compliqué car il a fallu se mettre à plusieurs professeurs, et en temps de Corona c'est évidemment encore plus dur. Il a fallu analyser tous les emplois du temps, et se réunir avec tous les professeurs participants. D'une manière générale, depuis les attentats ayant eu lieu contre Charlie hebdo ou le Bataclan, certains politiques utilisent la laïcité contre les musulmans par exemple, et ce n'est pas normal. Ce n'est pas ça la laïcité. D'un autre côté on voit aussi des gens qui remettent en cause la séparation de l'Eglise et de l'Etat et qui sont pour que les signes religieux soient de plus en plus visibles, y compris à l'école.

**Le but de cette journée, c'est aussi de réexpliquer les règles de la laïcité en France, de rappeler que la laïcité c'est ce qui permet de nous rendre libres.**

## Organisation de la journée

Les professeurs ont eu le champ libre quant à l'angle d'approche choisi pour discuter avec leur classe. Globalement la journée s'est divisée en deux. Pendant les deux premières heures, les élèves ont pu débattre sur leur vision de la laïcité au sein du lycée, et s'exprimer librement. Les deux heures suivantes étaient consacrées à la production par petits groupes de 4 ou 5. Qu'est-ce que la laïcité leur inspire ? comment la perçoivent-ils ? Les productions ont été multiples, allant de la photo de classe qui montre la diversité des cultures, à la caricature représentant la liberté d'expression et la laïcité, parfois mal utilisée.

**Cette journée a permis aux élèves d'exprimer des approches différentes face à ce principe fondamental qu'est la laïcité en France., ce qui a rendu les échanges particulièrement vivants.**

L'objet de la proposition de loi constitutionnelle du 4 octobre 2021 vise à inscrire la laïcité dans la devise républicaine et à "reconnaître les racines judéo-chrétiennes de la France dans notre Constitution". Liberté, égalité fraternité, laïcité, nouvelle devise de la France ? Il sera donc de plus en plus important de s'entendre sur une définition commune de ce qu'est la laïcité et donc de continuer à organiser ce genre d'ateliers.
De nombreux élèves souhaitent que des moments d'échanges et de réflexions soient proposés plus souvent mais cependant, peut-être pas sous la forme d'ateliers de plusieurs heures.

Lors du brainstorming réalisé pendant la demi-journée sur la laïcité avec les élèves de STMG, il a été fait mention du projet de la forêt géante d'origamis, proposée au Palais de Tokyo par l'artiste belge Charles Kaisin durant le confinement de 2021. L'artiste avait alors déclaré "**J'avais été très marqué à Kyoto, au Japon, par cette tradition séculaire. Faire un vœu tous ensemble, avec des milliers de colombes symbolisant la solidarité avait du sens pour moi, en période de pandémie.**» (Le Figaro,publié le 23/02/2021).

La classe et leur enseignante, Mme Guillaumé a donc eu l'idée de créer un ciel de la laïcité, constitué d'origamis de colombes, portant chacune un mot en lien avec la laïcité ou le nom d'une personne ayant contribué à faire de la laïcité, une valeur forte de notre République.

Pour terminer, la rédaction vous a sélectionné quelques productions faites par les élèves lors de cette journée:

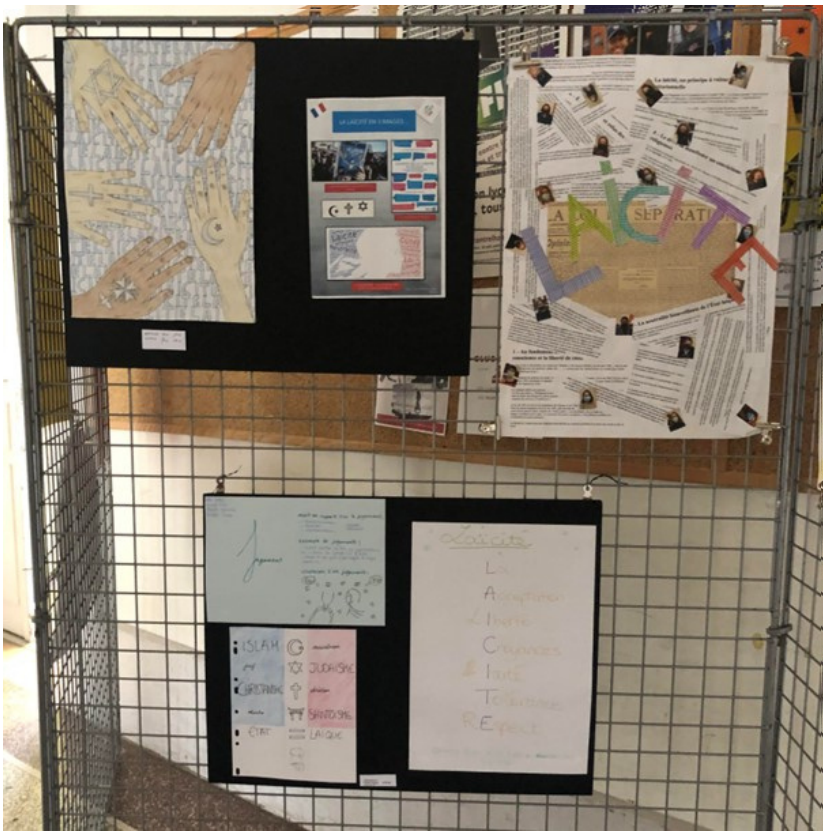


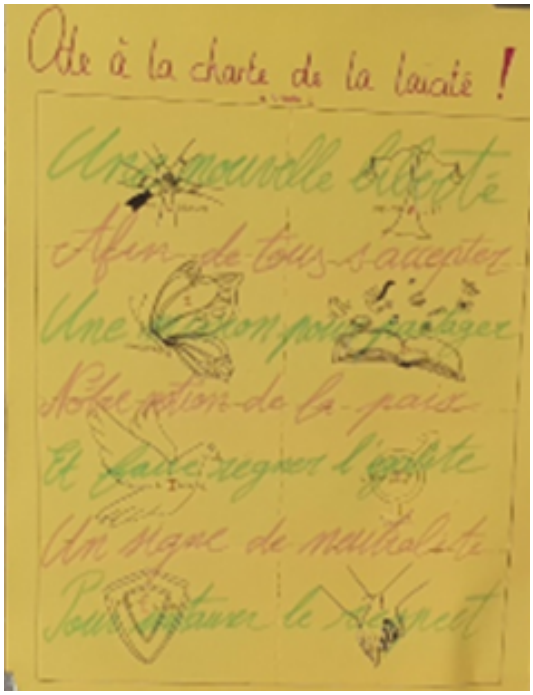


Clémence B.

# Jeanne d'Arc brûle pour la Culture !

**Du 28 mars au 1 avril, la semaine de lutte contre les discriminations a posé ses valises au lycée Jeanne d'arc. A l'initiative du C.V.L. ce projet ouvert à tous les élèves du lycée aura permis à certains de participer à des ateliers de discussions, à d'autres de se glisser dans la peau d'un orateur : Lola, Tilo, Inès, Laura, Pablo... et de s'aventurer dans la jungle de la rhétorique ! Retour sur trois semaines de préparation et une après-midi de discours.**

**Amis, Romains, compatriotes, prêtez-moi l'oreille !**
**(Shakespeare - Jules César- III, 2 1908)**

La liberté d'expression, c'est bien. Prendre la parole pour exprimer ses opinions, c'est encore mieux. Après tout, lorsque l'on pense notre idée utile, préférer le silence revient à dire un mensonge.
Alors pour la semaine de lutte contre les discriminations, 10 élèves se sont **exprimés** le 31 mars lors d'un concours d'éloquence visant à répondre à a question : **"L'homme est-il voué à reproduire son passé ?".**

**Stand-upper:**

**C'est une personne qui fait son show, comique ou humoristique, debout et seul sur scène**

Ils ont eu l'occasion de s'entraîner à plusieurs reprises avec un comédien/**stand-upper** venu pour l'occasion, aider les élèves à travailler leurs textes sans jamais laisser leurs idées en pâtir. Et c'est devant un jury composé de 4 professeurs de Jeanne d'Arc et un public d'une trentaine d'élèves que le podium a été désigné : Pablo (Term.) pour le bronze, Tilo (1ère) pour l'argent et Lola (1ère) pour l'or ! En récompense des cartes cadeaux d'une cinquantaine d'euros ainsi que pour tous les participants un livre **"La parole est un sport de combat"** de Bertrand Périer. Ce concours aura été l'occasion de combattre la peur de prendre la parole en public et de préparer indirectement au Grand Oral.

Alors pour le concours d'éloquence de l'année prochaine nous attendons avec impatience tous les nouveaux participants. Et je m'adresse à tous ceux qui hésitent encore : On est comme tout le monde : **Personne ne naît orateur**, prendre la parole devant des gens c'est compliqué, quel que soit leur nombre ou leur statut, mais la meilleure manière de dompter cette peur, cette anxiété, c'est de se jeter à l'eau et de prendre la parole. **Alors Osez ! Osez prendre la parole pour ce qui vous semble juste plutôt que de laisser des gens qui ne vous représentent pas le faire à votre place.**

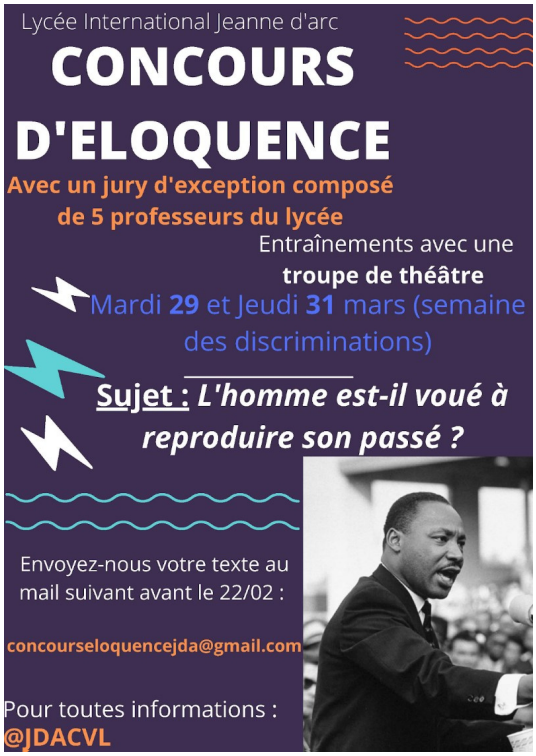


affiche pour le concours d'éloquence

## D'apprenti à aguerri

Au premier entraînement, tous les profils étaient présents : de la personne timide au serein, peu importe le niveau, tout le groupe des huit participants a pu progresser et se rendre compte de ses défauts comme des ses qualités pour franchir un cap ! Mais cela n'aurait pas été possible sans la présence de Romain, comédien, qui a su mettre les élèves en confiance tout en les amenant à sortir de leur zone de confort. Après trois semaines de préparation, le résultat est flagrant : les élèves sont plus qu'à l'aise derrière le pupitre et sont prêts à discourir et défendre leurs idées. Qu'en ont pensé les participants ? Le Bûcher a enquêté.

**Le Bûcher : Pourquoi avoir participé à ce concours d'éloquence ?**
**Ludivine (une participante) :** Je voulais tenter une nouvelle aventure, découvrir de nouvelles personnes et essayer d'améliorer mes capacités orales.

**LB. : Que t'a apporté cette expérience ?**
**L. :** des rencontres et de vrais conseils pour m'améliorer à m'exprimer à l'oral.

**LB. : Participerais-tu à un autre concours d'éloquence si tu en avais l'occasion ?**

**L. :** Je compte déjà m'inscrire pour celui de l'an prochain, maintenant que je sais quels critères sont attendus mais cette fois-ci j'irai avec l'espoir de figurer parmi les gagnants !

**LB. : Un message à passer aux intéressés ?**
L. : J'encourage tous ceux qui le veulent et le peuvent à le faire. C'est un moment incroyable qu'on partage avec des personnes merveilleuses ! Alors si quelqu'un veut le faire je ne peux que lui conseiller de foncer parce qu'on a rien à perdre et tout à gagner !

**Le Bûcher: Pourquoi as-tu assisté à ce concours d'éloquence ? »**
**Ethan (un spectateur):** Je suis venu parce que je connaissais des gens qui y participaient et je voulais les encourager !

**LB.: Cela t'a-t-il donné envie d'être de l'autre côté et aussi discourir ?**
**E.:** Honnêtement, oui, ça m'a donné envie d'être de l'autre côté mais je ne me sens pas capable de passer à l'oral devant autant de gens et de fournir un travail aussi brilliant que le leur !
**LB.: Reviendras-tu l'an prochain ?**
**E.:** Je pense sûrement revenir en fonction des participants et si j'en connais ou non pour être derrière eux !

# Aux Arts Citoyens !

C'est à l'occasion de la **Semaine des Arts** que les élèves, dans une atmosphère printanière goûtant un repos bien mérité après les dernières épreuves du Bac des Terminales et avant que le stress pour le bac de Français des Premières ne monte, ont pu s'exprimer au travers de leurs compositions artistiques !

Celles-ci ont été affichées dans les couloirs du lycée durant la semaine du 16 au 22 mai. Parmi les nombreux photographies et dessins affichés, ont été particulièrement remarqués les travaux artistiques menés sur la laïcité, sous la forme d'une myriade de petits oiseaux en papier accrochés au-dessus de l'entrée ! On pouvait y lire des termes évocateurs comme "Liberté, Tolérance, Respect…. L'après-midi complète du 20 mai a été banalisée pour permettre aux élèves de venir soutenir les élèves musiciens, chanteurs et chanteuses et lecteurs de poèmes du lycée venus exprimer leur art.

Bury Eyes, photo de compte instagram

Et c'est aux notes toniques du groupe de rock alternatif Bury Eyes, invité par un de ses membres, David (un de nos AED) que la journée s'est achevée !

Julien S. et Chadi

# Rencontre avec Yvette BALANA : la voix des Nanas-Benz

## Le Pagne de ma grand-mère

**Une rencontre élèves-auteur au lycée, c'est toujours un moment unique. Lorsqu'il s'agit d'un premier roman, cela prend une autre dimension. On a l'impression de faire partie d'une aventure. Cette année, dans le cadre du salon « Livres d'Ailleurs », organisé à Nancy, nous avons eu la possibilité d'échanger avec l'auteure d'origine camerounaise du pagne de ma grand-mère.**

**Yvette BALANA** est une femme originaire du Cameroun, âgée de 50 ans, elle est titulaire d'un Doctorat en Littérature négro-africaine, elle enseigne les littératures d'Afrique Sub-saharienne et du Maghreb à l'Université de Douala au Cameroun.
Elle a déjà publié un recueil de poèmes intitulé « Je suis la femme fleurie ».

« Le Pagne de ma grand-mère » est son second ouvrage et son premier roman. Il nous raconte l'histoire d'Ellia, originaire d'Afrique, vivant aux États-Unis et contrainte de retourner au pays pour les obsèques de sa grand-mère. C'est l'occasion pour elle de renouer avec son passé : la famille, ses amours, les Nanas-Benz.

En classe, avec notre professeur de français et le professeur-documentaliste à l'origine du projet, nous avons préparé la venue de l'auteure. Nous avons préalablement constitué 6 groupes de 4 à 6 élèves. Chaque groupe a préparé une douzaine de questions autour d'un thème précis,

- Les recherches menées par l'auteure dans le cadre de son Doctorat
- Le parcours de l'auteure
- Les Nanas-Benz et les nanettes, leurs descendantes
- Les thèmes du roman
- Etre auteure en Afrique
- Les sources d'inspiration pour l'écriture…

Les Nanas-Benz (fr.wikipedia.org)

La situation sanitaire nous a contraints d'échanger par visioconférence avec Mme Balana. Jeudi 10 mars, depuis la salle audiovisuelle du lycée, nous avons durant deux heures, en direct partagé un moment d'échanges riche et convivial avec Yvette Balana, au cours duquel nous avons pu lui poser nos questions.

## Sans langue de bois, nos ressentis …

**Leïna** : « La rencontre avec Yvette Balana était vraiment intéressante. J'ai beaucoup aimé car elle était très ouverte et très souriante, cela rendait le moment très chaleureux. J'ai également lu le livre, il était bien, même s'il manquait, je pense, d'un peu « d'action » quelque chose qui rendrait l'histoire un peu moins lente. »

**Jade** : « J'ai trouvé la conférence avec Yvette Balana un peu longue. Malgré cela, on a découvert une femme très cultivée et très amoureuse de son pays et elle a su le transmettre. Elle fait tout pour ses étudiants et elle est très souriante et répond à toutes les questions même parfois un peu farfelues. »

**Capucine :** « La rencontre avec Yvette Balana était intéressante, néanmoins elle était un peu longue : elle a duré deux heures, avec un échange de questions-réponses. Sa personnalité est très ouverte et assez drôle ce qui a rendu la visioconférence dynamique. Son histoire reste tout de même une découverte face à notre quotidien de jeunes adolescents. L'histoire de ces Nana Benz, femmes d'affaires, très actives entre les années 1960 et 1980, qui ont fait fortune grâce au commerce de pagnes en wax hollandais (tissu imprimé très prisé dans l'industrie de la mode) reste pour moi une belle surprise.»

Noa-Kim : « J'ai trouvé agréable le fait que l'on discute avec une écrivaine et une prof d'université, cultivée. Mais c'est vrai qu'en visio, on est moins libres. On est moins spontanés ! »

**Ange :** « J'ai trouvé cette rencontre fort intéressante même si nous avons dû échanger 2h sans bouger. Je trouve que chaque élève était écouté et avait le droit à la parole. C'est beau de voir à quel point elle est impliquée dans son œuvre. On voit qu'elle a des choses à dire et qu'il y a une histoire derrière elle. Elle a beaucoup raconté et toujours avec le sourire. Elle n'a trouvé aucune question inintéressante et nous a vraiment écoutés. Même si elle l'écorchait un peu, elle a pris le soin de demander son prénom à chaque élève. Je n'avais pas l'impression d'être devant un auteur connu imbu de lui-même mais vraiment devant une personne remplie d'humanité qui parle de sa vie et de ses passions. Elle a aussi utilisé l'humour pour rendre le moment plus captivant. Nous ne regrettons pas d'avoir participé à ce projet. Nous verrons peut-être paraître la suite du roman, l'année prochaine ?»

La classe de 2°1 du lycée Jeanne d'Arc Nancy.

# La caricature en Lorraine ? Zoom sur la période 1830-1930…

**Dans le cadre d'une réflexion sur la liberté d'expression, nous avons découvert le numéro spécial de la revue publiée par les Bibliothèques de Nancy « La Caricature en Lorraine de 1830 à 1930 ». Cultivions-nous déjà le goût de la caricature il y a près de deux cent ans ? Interview de Laurence Vincent, qui a participé à l'écriture de ce numéro spécial…**

"Collection de la Bibliothèque Stanislas Nancy".

**Le Bûcher : Laurence Vincent, vous travaillez à la Bibliothèque Stanislas de Nancy. Pouvez-vous nous indiquer dans quel contexte vous avez été amenée à travailler sur ce recueil "Les Cahiers d'Épitomé n°1" ?**

**Laurence Vincent :** Je suis bibliothécaire et gestionnaire de collections à la Bibliothèque Stanislas, au centre de Nancy depuis plusieurs années. Au cœur de nos missions, les thèmes liés à la liberté d'expression nous touchent évidemment. Suite aux attentats de Charlie Hebdo en 2015, les journalistes ont réagi mais les bibliothécaires avaient aussi à cœur de réagir. On veut garder notre liberté de proposition de livres, de revues, tout en essayant de varier les points de vue proposés. Je me suis demandé « que va-t-il se passer demain si on ne peut plus parler de tout ? ». Ce travail a été une demande de la part de notre direction pour un public ciblé, scolaire, collégiens et lycéens. Il a fallu après une phase de recherches et d'appropriation du sujet, sélectionner les exemples, les images qui pouvaient illustrer au mieux le sujet. Nous n'avons eu que trois mois pour le réaliser. Il y a eu deux éditions.

**L.B. : Selon quels critères, avez-vous choisi les caricatures ?**

**L.V. :** Selon trois critères, l'état du dessin, la période choisie et le contexte sociétal du moment. Au moment où je travaillais sur le dossier, tout le monde craignait des représailles ou attentats contre les journaux, les penseurs ou les groupes d'expressions. **On ne souhaitait pas que les caricatures choisies dans les Cahiers, sorties de leurs contextes soient mal interprétées.**

**L.B. : Dans ce numéro « Caricature en Loraine de 1830 à 1930 » vous abordez les caricatures à partir de 1830. N'y avait-il pas de caricatures auparavant en Lorraine ?**
**L.V. :** 1830, c'est la naissance de la presse. Avant, il existait des journaux comme le journal des savants au XVIe siècle, qui n'étaient que des feuilles simples, distribuées dans la rue. A partir du XIXe, on a une véritable industrialisation de la presse, des machines plus performantes, qui fonctionnaient à la vapeur... La presse se diffuse beaucoup plus rapidement en province, beaucoup de nouveaux titres de journaux font leur apparition, même si la plupart sont éphémères. Pour résumer, à partir de 1830, on a une grande diversité, en titres et en tirages.

**L.B. : Vous abordez essentiellement la caricature à Nancy. A votre connaissance, ce travail a-t-il été fait à Metz ?**
**L.V.:** A ma connaissance, non. L'idée de départ était de faire ce projet en collaboration avec d'autres villes non Lorraines mais c'était compliqué dans le temps imparti. Finalement le fascicule n'a été fait que pour Nancy. On est les premiers, peut-être même les seuls à avoir jamais réalisé un tel travail.

**L.B.: Revenons à la liberté d'expression. Au XIXème siècle, qu'en était-il de la liberté d'expression dans la presse ? Etait-elle plus restrictive ? Qui contrôlait ?**
**L.V.:** Il y a eu deux grands mouvements de censure dans l'histoire de la presse française. Le premier sous Napoléon Bonaparte, avant l'industrialisation de la presse, puis pendant la seconde guerre mondiale. C'est pendant la Commune de Paris en 1871 que le plus de journaux ont été créés, mais nombreux furent aussitôt supprimés. Ce qui n'empêchait pas d'en recréer d'autres sous d'autres noms ! la IIIème République inscrira la liberté de la presse dans la loi, votée en 1881, en y indiquant les conditions qui la régissent encore de nos jours : pas de contrôle préalable des publications, expression libre dans les limites de la diffamation et de l'atteinte aux personnes.

**L.B. Entre 1830 et 1930, le journal papier était-il le seul moyen d'accéder à l'information pour les gens ? Combien de journaux existaient en Lorraine ? Qui pouvait lire la presse ?**
**L.V.** A Paris, il existait environ 200 titres. On va parler de la presse éditée sous forme de journal. Celle-là il faut l'acheter. Il y avait beaucoup d'abonnements, et de crieurs qui vendaient les journaux dans les rues.

"On lisait beaucoup le journal dans les cafés, l'endroit où les gens discutent. La bourgeoisie disposait des moyens financiers et du temps pour le faire. La classe moyenne se contentait des feuilles volantes. "

Il n'y avait pas de parution régulière, on achetait le journal quand on avait deux sous. On y trouvait déjà des chansons moqueuses, de la satire envers le gouvernement. Malheureusement, il n'y a plus beaucoup de traces aujourd'hui de ces feuilles.

**L.B. : Avez-vous observé une évolution dans le style des caricatures, dans les sujets abordés au cours du temps ?**
**L.V. :** Ce qui évolue, c'est évidemment les thèmes abordés, en lien avec l'évolution de la société. Dans le fascicule, il y a beaucoup de caricatures religieuses et du pouvoir, qui était corrompu. On caricature le clergé qui a la main mise sur la population, juste au moment où la loi sur la laïcité est sur le point d'être votée. La caricature sociale évolue en fonction des problèmes de la société à un instant T. Pendant la seconde guerre mondiale, on trouvait des caricatures de juifs car c'était « dans l'air du temps », ce qui fort heureusement ne serait plus acceptable aujourd'hui.

"A chaque fois que la presse se sent oppressée, les journalistes caricaturent. "

On a aussi observé une évolution dans le métier de caricaturiste. Au départ, c'était souvent des graveurs qui caricaturaient, aujourd'hui, la caricature est un métier à part entière. Il existe aussi des caricatures qui ne sont ni sociales, ni politiques. Le caricaturiste mexicain Posada s'est par exemple fait connaître grâce à ses dessins de squelettes joyeux, il se moque du genre humain. Ce n'est pas une caricature engagée avec un message politique, mais elle interroge sur le sens de la vie. Je trouve que la caricature d'aujourd'hui s'autocensure plus qu'avant. Les caricaturistes l'observent d'ailleurs à l'échelle internationale.

L'Écho de Maréville, n°24, 1920. "Collection de la Bibliothèque Stanislas Nancy".

**L.B. : Quelle est votre caricature préférée dans le recueil ? Pourquoi ?**

**L.V. :** J'aime bien la caricature de la gymnastique. Elle est à la fois drôle et ironique. Cette caricature est l'une des premières représentant des femmes. Cette caricature interroge sur les droits des femmes, leur pratique du sport pour répondre à un idéal de la beauté féminine et le poids du regard masculin machiste. Les caricaturistes peuvent dessiner de deux façons différentes, soit en représentant ce qu'ils perçoivent autour d'eux, soit ce qu'ils ressentent, les deux existent. Ici, le caricaturiste a montré ce qu'il percevait de l'évolution des mœurs.

L**.B. : Quel est votre caricaturiste préféré ?**

**L.V. :** Je n'ai pas de caricaturiste favori. Je lis l'hebdomadaire « Courrier International », qui contient des articles de plusieurs journalistes étrangers. Il y a souvent des caricatures très drôles et bien faites, c'est la caricature qui fait s'intéresser à l'article associé. C'est un « produit d'appel ».

**L.B. : A votre avis, le caricaturiste peut-il tout caricaturer ?**

**L.V.:** La caricature est très importante. C'est à ça qu'on voit la liberté d'expression. Si on n'a pas le droit de mettre un gros nez, ou une grande bouche à un politicien, c'est qu'il y a un problème. La caricature est peut-être le premier degré de la liberté d'expression avec le droit à la manifestation. Les journalistes qui écrivent des articles peuvent très bien se moquer aussi, la satire est l'écrit de la caricature, mais il faut savoir lire pour comprendre alors que la caricature happe la personne. La différence c'est qu'avec la satire, on peut placer l'action dans un monde imaginaire. « Est-ce qu'on peut tout dire ? » c'est l'éternelle question.

"Je pense qu'on peut tout dire tant qu'il n'y a pas d'appel à la haine, l'homophobie, à la violence ... et qu'on y met une pointe d'humour. Si on ne sait pas rire de tout, c'est qu'on ne sait pas se moquer de soi-même. Avoir de l'humour c'est salutaire. Par exemple, les caricatures de bibliothécaires me font beaucoup rire ! On peut rire de tout à partir du moment où il n'y a pas d'arrière-pensée haineuse."

**L.B. : Avant de clôturer cette interview, auriez-vous un conseil à donner aux lycéens qui souhaiteraient travailler dans le cadre d'une bibliothèque ?**

**L.V. :** Pour exercer ce métier de bibliothécaire dans la fonction publique, il y a trois « entrées possibles ». On peut y entrer sans l'obtention d'un concours, on peut passer un concours niveau Bac+2 et y entrer en tant que bibliothécaire assistant spécialisé ou par le biais du concours de type A, avec un diplôme de Master et devenir bibliothécaire, conservateur de bibliothèques. Quant à moi, j'ai eu un parcours atypique. Titulaire d'un baccalauréat lettres classiques dans les années 80, j'ai d'abord choisi d'élever mes enfants. Mais j'ai toujours aimé l'univers du livre, de la langue française. Puis beaucoup plus tard, j'ai repris des études de latin et préparé le concours B+. J'ai obtenu mon premier poste de bibliothécaire en CDD en 1998.

Quel que soit le métier que vous souhaitez, il ne faut jamais désespérer. Le chemin peut être compliqué mais même après une réorientation, on peut s'en sortir. Accrochez-vous, croyez en vous !

Bien sûr, c'est plus simple de choisir un métier quand on est jeune, mais prenez mon exemple, je suis entrée en fac de latin à 40 ans et sans aucune expérience professionnelle, et je m'en sors très bien. Le plus important, c'est d'être motivé et surtout curieux. J'ai remarqué que beaucoup de jeunes s'ennuient par manque de curiosité et c'est vraiment dommage. C'est la curiosité qui m'a menée là où je suis.

**L.B. : Une journée type de travail cela ressemble à quoi ?**

**L.V. :** C'est très diversifié, depuis l'accueil des usagers, en passant par l'acquisition des fonds « Beaux-Arts », des périodiques et la mise en valeur des collections exposées à la Bibliothèque. Notre bibliothèque est référencée au Catalogue Collectif de France (CCFR), il faut donc respecter des normes de catalogage très précises. Certains chercheurs étrangers viennent parfois chercher de la documentation chez nous. En arrivant le matin, je parcours et enregistre les journaux et périodiques nouvellement arrivés (le « bulletinage de la presse ») et plus particulièrement les articles en lien avec l'actualité culturelle de la Région Lorraine. L'accueil du public est limité à certaines plages horaires, ce qui me laisse le temps de cataloguer de nouveaux livres, de travailler sur la mise en valeur des collections ou la mise en place d'une nouvelle exposition thématique. En ce moment, nous travaillons sur une exposition consacrée à l'Afrique colonialiste et post-colonialiste. Sans oublier les tâches d'inventaire ( « gestion de connexion »), qui permettent de trier et proposer les périodiques le plus anciens à d'autre institutions, avant de les retirer de notre base. On ne s'ennuie jamais !

# Regard d'une journaliste sur sa liberté d'expression : une préoccupation quotidienne !

**Il nous a paru évident à la rédaction, qu'il fallait recueillir le point de vue d'un professionnel de l'information. Comment le journaliste de presse écrite, inféodé à son journal et sa ligne éditoriale, parvient-il quotidiennement à concilier sa mission d'informer son lectorat tout en préservant sa liberté d'expression ?**

**Stéphanie Cheffer**, journaliste à l'Est Républicain, nous a reçues dans les locaux du journal, rue des Carmes. Quotidien régional français, publié sous format tabloïd, l'Est Républicain à travers ses feuillets général et local, traite essentiellement de sujets de proximité. Mme Cheffer a couvert de nombreux sujets liés entre autres aux problèmes de transports, ou choix d'aménagements des collectivités, sujets qui parfois peuvent soulever des divergences d'opinion.

photo prise lors de l'interview

**Le Bûcher : Comment gérez-vous les prises de parole lors des interviews ?**

**Stéphanie Cheffer :** La base du métier c'est le contradictoire, c'est de donner la parole aux différents protagonistes, notamment lors de faits divers. Il faut recueillir plusieurs points de vue. Autrement ce n'est pas déontologique. Si les personnes interrogées ne veulent pas s'exprimer, on ne les force pas mais on le précise dans l'article en disant qu'on les a contactées mais qu'elles ne souhaitaient pas s'exprimer sur le sujet.

**L.B. : Êtes-vous tenue de véhiculer une certaine image de la ville de Nancy, au travers de vos articles ?**

**S.C. :** Non, on est libres. Nous ne sommes pas forcés de renvoyer une image précise de Nancy. On informe sur les projets qui concernent la ville et qui touchent ses habitants, en donnant la parole aux usagers, aux décideurs, aux entreprises qui s'y développent ….

**L.B. : la tentation n'est-elle pas trop forte parfois de donner son opinion dans un article ?**

**S.C. :** C'est au lecteur de se forger son opinion. La seule façon pour le journaliste, d'exprimer un "coup de cœur ou un coup de gueule" sur un sujet concernant la ville et/ou ses habitants, c'est à travers les **billets.**

C'est un peu comme un édito (= un édito est écrit par « le grand chef » de la rédaction, qui est le rédacteur en chef), c'est un article court dont le but est de publier une tendance ou un avis un peu personnel mais qui reflète tout de même celui du journal sur un sujet d'actualité. Par exemple sur la guerre en Ukraine, la prise en charge de la crise lors du Covid, la hausse des prix, les sujets qui touchent un peu tout le monde. Ce billet « en pages Nancy » nous permet de pouvoir critiquer, donner un coup de griffe, d'être ironique, de diffuser un sentiment de contentement… Dans les autres articles ce n'est pas au journaliste de donner son opinion.

**L.B. : Vous avez écrit beaucoup d'articles sur Nancy, est-ce un choix personnel ?**

**S.C. :** Notre travail à l'agence de Nancy nous impose d'informer sur ce qui se passe "à Nancy" ! Cela paraît logique.

Après, il arrive que l'on diffuse certains articles sur Nancy dans les « pages Région ». C'est fonction de l'actualité et de l'ampleur du sujet, du degré d'importance que l'on donne au sujet.

**L.B. : Est-ce difficile de rester neutre, lors de la rédaction d'un article ?**

**S.C. :** Non… Parfois les lecteurs ont l'impression que l'on n'est pas neutres, mais c'est parce qu'ils se sont déjà forgé leur propre opinion avant de lire le sujet. Ils peuvent avoir l'impression que nous cherchons à orienter leur jugement. Mais pour moi, c'est simple, je m'en tiens aux faits… D'ailleurs on n'est pas là pour donner notre avis. C'est la volonté de notre journal. Mais, il existe des journaux qui assument leurs prises de position, comme le Figaro par exemple. L'Est Républicain est neutre, sauf parfois dans les éditos. C'est le choix encore une fois de sa ligne éditoriale…

**L.B. : Vous est-il déjà arrivé de devoir retoucher un article, pour le rendre plus complaisant ou moins accusateur ?**

**S.C. :** Non, encore une fois on n'est pas là pour faire l'éloge de quoi que ce soit ou embellir
la réalité. On ne fait pas de la pub, quel que soit l'article. Mais il peut arriver que l'on publie un rectificatif, dans le cas où une erreur d'édition, portant sur un nom ou un chiffre publié ait été diffusée. Il arrive également que certaines personnes souhaitent modifier leurs déclarations, après publication d'un article. On leur laisse le droit de parole, ou de réponse. Sur certains sujets, il est possible de revenir sur certains contenus ou plutôt d'y apporter un complément. Honnêtement cela arrive rarement. C'est arrivé, surtout pour les publication sur notre site

internet, que certaines personnes souhaitent recourir au droit à l'oubli. Ça peut être tout bête, lors d'un mariage par exemple, il peut y avoir publication d'un article, assorti d'une photo. Certains couples divorçant rapidement après leur mariage, souhaitent que l'article initial soit retiré. Ou bien lors de faillites… Les demandes sont étudiées par la rédaction. C'est du cas par cas.

**L.B. : Comment se passe la communication avec les pompiers et/ou les services de police sur le terrain ?**

**S.C. :** Quand je me rends sur les lieux d'un accident, il y a toujours un pompier coordinateur des opérations qui est chargé de faire le point avec la presse. On discute avec eux et on recueille les informations factuelles pour rédiger l'article. En revanche, les gendarmes qui sont sur place, enquêtent et ont donc un devoir de réserve. Parfois, on recueille des informations auprès de la police, mais c'est le plus souvent avec les pompiers, que nous échangeons.

**L.B. : Comment faites-vous pour recueillir des infos sur l'actualité mondiale sans vous déplacer ?**

**S.C. :** Alors, nous ici on ne s'occupe pas trop de l'actualité internationale. Mais sinon, tous les journalistes ont accès à l'AFP (l'Agence France Presse), qui recueille les dépêches des correspondants présents partout dans le monde. Parfois, par exemple pour la rédaction d'un édito sur un conflit précis, le journaliste va compiler les articles de l'AFP pour se faire une idée. Et en recoupant avec des interviews publiées, il construit son propre article. Mais nous, en agence locale on s'informe juste.

**L.B. : Et pour illustrer vos articles ? Êtes-vous libre d'utiliser ce que vous souhaitez ?**

**S.C. :** On n'a pas le droit de prendre des photos extraites d'articles déjà publiés, même si on cite la source. Il faut les acheter. Autrement on utilise les banques d'images libres de droit. Mais on réalise le plus souvent nos propres clichés …

Sanaa R.

# Die „entartete Kunst“

**Am Freitag den 11. März sind die Abibac-Schüler und die Schüler der „Section Euro-Allemand“ ins Kino gegangen, um sich den Film „die Deutschstunde“ anzuschauen. "Die Deutschstunde“ ist ein Film von Christian Schwochow aus dem Jahr 2019. Der Film ist eine neue Verfilmung des Romans „Die Deutschstunde“ von Siegfried Lenz. Zuerst möchte ich den Film zusammenfassen, und dann erklären, wie es mit der Meinungsfreiheit verbunden wird.**

Am Anfang des Filmes gibt es einen jungen Mann, namens Siggi, der im Jugendarrest ist. Er muss einen Aufsatz über „die Freuden der Pflicht“ schreiben. Er hat es nicht geschafft, und muss die Aufgabe am nächsten Tag nachholen. Er erinnert sich an seine Jugend in der Zeit des Nationalsozialismus. Sein Vater, Jens Jepsen, war der Dorfpolizist. Eines Tages bekommt Max Nansen, ein Maler, der ein Freund von Siggis Familie ist, ein Malverbot, und Jens muss ihn überwachen, damit er nicht mehr malt. Aber Max malt weiter. Jens befiehlt seinem Sohn Siggi, ihm bei der Überwachung von Max zu helfen. Siggi ist zerrissen zwischen seiner Freundschaft mit Max und seinem Wunsch, seinem Vater zu gefallen. Letztlich beschließt er, Max zu helfen. Er rettet viele Gemälde vor den Hausdurchsuchungen, die sein Vater macht. Siggi hilft auch seinem Bruder Klaas, versteckt zu bleiben, denn er hat desertiert, und so ist er die Schande der Familie geworden.

Als Klaas bei einem Fliegerangriff schwer verletzt wird, bringt ihn Siggi ins Elternhaus. Aber der Vater Jens liefert Klaas den Behörden aus, obwohl sein Sohn die Hinrichtung riskiert. Später landet die britische Armee in Norddeutschland. Jens will die Engländer bekämpfen, aber er wird von ihnen verhaftet. Mehrere Jahre später kehrt er aus der Gefangenschaft zurück, und überwacht Max weiterhin, obwohl das Malverbot nicht mehr gültig ist. Er verbrennt alle Gemälde des Künstlers, die er finden kann, und steckt das Haus, in dem Siggi viele Bilder versteckt hat, in Brand. Siggi entwendet Nansens Bilder, um sie vor seinem Vater zu retten, aber er ist wegen des Kunstdiebstahls in das Jugendgefängnis eingewiesen.
Dort beendet er nach langer Zeit seinen Aufsatz und wird entlassen.

Die Regierung bezeichnete ihre Werke als „entartete Kunst“, und hat strenge Malverbote verhängt, damit diese Künstler sich nicht mehr äußern konnten.

Ich habe diesen Film sehr interessant gefunden, weil ich nicht viel über das Malverbot im Dritten Reich wusste. Man sieht hier die Gewalt der NS-Regierung gegenüber den Künstlern, die zu „modern“ waren, oder die Juden waren.

Es war eine Zeit der Repression der Meinungsfreiheit. Man sieht es ganz klar im Film, durch die ständige Überwachung, die Atmosphäre voller Verdacht, und die Brutalität des Dorfpolizisten, auch wenn das Malverbot aufgehoben ist. Wenn man ein Malverbot nicht einhielt, lief man die Gefahr, vor Gericht gebracht zu werden, oder ins Gefängnis zu kommen.

# Il fut un temps où l’art pouvait être considéré comme « dégénéré » !

**Le vendredi 11 mars, les élèves d’Abibac et de section européenne allemand sont allés au cinéma, pour regarder le film « Die Deutschstunde » (« la leçon d’allemand », en français. « La leçon d’allemand » est un film de Christian Schwochow qui date de 2019. Ce film est une nouvelle adaptation du roman éponyme de Siegfried Lenz.**
**J’aimerais d’abord résumer le film, puis expliquer son lien avec la liberté d’expression.**

Au début du film nous voyons un jeune homme, Siggi, qui est en détention pour mineurs. Il doit écrire une rédaction dont le sujet est « les joies du devoir ». Il n’arrive pas à faire ce devoir, et rend copie blanche. Il doit donc terminer cette rédaction le jour suivant. En écrivant, il se souvient de sa jeunesse au temps du national-socialisme. Son père, Jens Jepsen, était le policier du village, situé en Allemagne du Nord. Un jour, Max Nansen, un peintre proche de la famille Jepsen, reçoit une interdiction de peindre de la part du gouvernement allemand.

Jens est obligé de le surveiller, pour s'assurer qu'il ne peint plus. Mais Max fait exactement le contraire, et continue à faire de l'art en secret. Jens ordonne à son fils Siggi de l'aider à surveiller Max. Mais Siggi est tiraillé entre son amitié avec Max et son souhait de plaire à son père. Finalement, il décide d'aider Max, en sauvant des œuvres lors des perquisitions que mènent son père. Il aide aussi son grand frère Klaas à rester caché, car ce dernier vient de déserter de l'armée, et est devenu la honte de la famille. Quand Klaas est lourdement blessé par une attaque aérienne, Siggi l'emmène chez lui. Malheureusement, Jens livre Klaas aux autorités, malgré le fait qu'il expose son fils à la mort réservée aux déserteurs. Plus tard, l'armée britannique débarque en Allemagne du Nord. Jens veut les combattre, mais il est capturé par eux.

Des années plus tard, il sort de captivité et rejoint le village. Il continue de surveiller Max, malgré le fait que l'interdiction de peindre ne soit plus valable. Il brûle toutes les peintures réalisées par Max, et met le feu à une maison abandonnée dans laquelle Siggi avait caché des œuvres d'arts. Ce dernier commence à voler des peintures à Max, pour les protéger de son père, mais il est jugé coupable de vol d'œuvres d'art, et est envoyé en détention.

Là, il termine son devoir, et on lui rend la liberté.

Le gouvernement désignait ces œuvres comme faisant partie de l' « art dégénéré », et avait imposé des interdictions de peindre très strictes, afin que ces artistes ne puissent plus s'exprimer.

J'ai trouvé ce film très intéressant, car je ne savais pas grand-chose sur l'interdiction de peindre imposée à certains peintres dans le 3e Reich. Nous voyons ici la violence du gouvernement national-socialiste envers les artistes jugés trop « modernes », ou d'origine juive.

C'était un temps de répression de la liberté d'expression. On le voit très clairement dans le film, à travers la surveillance continue, l'atmosphère pleine de suspicion et la brutalité du policier, même quand l'interdiction de peindre n'était plus valable. Quand cette interdiction n'était pas respectée, on pouvait risquer des poursuites judiciaires, ou même la prison.

Simon D.

# Ser ciudadano Europeo en 2022

**50, es el número de alumnos del Bachibac presentes en la conferencia "Ser ciudadano europeo en 2022". Organizada el 28 de marzo de 2022, esta conferencia tenía como meta reflexionar sobre una problemática : ¿Qué significa ser ciudadano europeo en 2022 tras dos años de pandemia y una guerra en el continente?**

De hecho, la invasión rusa en Ucrania desde el 24 de febrero de 2022 y la presidencia francesa en el consejo de la Unión Europea, nos dan a pensar sobre la UE y nuestro papel en su seno. Entonces ¸ invitamos a tres personalidades españolas que viven en Francia : **Alfredo De Pablo, Paula San Miguel, Susana Gallego Cuest.** Así, pudieron compartir con nosotros su experiencia ya que disfrutan de su ciudadanía europea en calidad de expatriado. . Por eso, tratamos de varios temas, con buen humor y convivialidad, notamos : la política, la libertad, los Vínculos entre los ciudadanos, la cultura y el medio ambiente. Cada alumno pudo sacar provecho de esta conferencia para ampliar su reflexión.

### ¿Qué libertad otorga la UE?

En el contexto de la guerra en Ucrania, una guerra a las fronteras de Europa, los alumnos tenían preguntas alrededor de la libertad en la UE. Gracias a los testimonios de los oradores, pudieron reflexionar sobre este tema. Así, concluyeron que sí, esta ciudadanía permite cierta libertad territorial, especialmente con la zona Schengen. Los tres invitados lo demostraron ya que son españoles viviendo en Francia

Paula San Miguel, estudiante en ERASMUS

### ¿Economía, seguridad, política y medio ambiente, cómo intervenir?

Primero, el tema de la pertenencia o no en la UE fue debatido. Los alumnos notaron con los testimonios que, al contrario de Francia, los Españoles no tienen ninguna duda en la plaza de España en la UE. Después, gracias al dialogo con los invitados, los alumnos pudieron debatir sobre su papel en el seno de la UE. De hecho, cada uno compartió su opinión proponiendo medidas para mejorar la acción de los ciudadanos europeos creando, quizá, una unidad europea aún más fuerte. Así, esperan en el futuro poder desempeñar un papel en la economía y la política, mejorar la seguridad y, sobre todo, proteger el medio ambiente.

Alfredo De Pablo, jubilado antiguamente ejecutivo encargado de la venta de viviendas de protección social

### ¿ ERASMUS, un ejemplo de libertad y mezcla de culturas?

El intercambio ERASMUS, también puede ser fuente de libertad. No obstante, no solo otorga libertad, sino que permite también cierta apertura hacia otras culturas. Por ejemplo, Paula San miguel estudia traducción e interpretación del francés y del italiano en la Universidad Pablo de Olavide en Sevilla. Sin embargo, actualmente, está en Francia como estudiante Erasmus lo que le permite descubrir la cultura de este país como lo escucharon los alumnos.

Susana Gallego Cuesta, directora del museo de bellas artes de Nancy

Así, gracias a esta conferencia los alumnos del Bachibac aprendieron sobre su ciudadanía Europa, sobre lo que puede traer, sobre la apertura a las culturas que permite y el papel que pueden desempeñar gracias a esta ciudadanía.

# Etre citoyen européen en 2022

**50, c'est le nombre d'élèves de Bachibac présents à la conférence "Etre citoyen européen en 2022". Organisée le 28 mars 2022, cette conférence avait pour objectif de réfléchir autour d'une problématique : Que signifie être un citoyen européen en 2022 après 2 ans de pandémie et une guerre sur le continent ?**

En effet, l'invasion russe en Ukraine, depuis le 24 février 2022, et la présidence française au conseil de l'Union européenne, nous amènent à réfléchir sur l'Union européenne et à notre rôle au sein de celle-ci. Nous avons donc invité trois personnalités espagnoles qui vivent en France : Alfredo De Pablo, Paula San Miguel, Susana Gallego Cuest. Ainsi, ils ont pu nous partager leurs expériences puisqu'ils profitent de leur citoyenneté européenne en tant qu'expatriés. Pour cela, nous avons discuté de plusieurs thèmes, avec bonne humeur et convivialité dont : la politique, la culture et l'environnement. Chaque élève a pu tirer profit de cette conférence pour développer sa réflexion personnelle.

### Quelle liberté permet l'Union Européenne ?

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, une guerre aux frontières de l'Europe, les élèves avaient des questions autour de la liberté au sein de l'UE. Grâce aux témoignages de nos invités, ils ont pu réflechir autour de ce thème. Ainsi, ils ont conclu qu'en effet, cette citoyenneté permet une certaine liberté territoriale, notamment avec l'espace Schengen. Les trois invités le démontrent eux-mêmes étant donné qu'ils sont espagnols vivants en France.

**Paula San Miguel, étudiante en ERASMUS**

### Economie, sécurite, politique et environnement, comment intervenir?

Premièrement, le thème de l'appartenance ou non à l'UE a été débattue. Les élèves ont remarqué, avec les témoignages, qu'à l'inverse de la France, les Espagnols n'ont aucun doute sur la place de l'Espagne dans l'UE. Ensuite, grâce au dialogue avec les invités, les élève ont pu débattre sur leur propre rôle au sein de celle-ci. Ainsi, chacun a partagé son opinion, proposant des mesures pour améliorer les actions des citoyens européens, en développant, peut-être, une unité européenne. Donc, ils espèrent par la suite pouvoir tenir un rôle dans l'économie et la politique du pays, renforcer la sécurité, et surtout, protéger l'environnement.

**Alfredo De Pablo, retraité, anciennement exécutif chargé de la vente de logements sociaux**

### ERASMUS, un exemple de liberté et de mélange de cultures?

L'échange ERASMUS peut aussi être une source de liberté. Il accorde non seulement de la liberté, mais il permet aussi une certaine ouverture aux autres cultures. Par exemple, Paula San Miguel étudie la traduction et l'interprétation du français et de l'italien dans l'Université Pablo de Olavide à Séville. En revanche, elle est actuellement en France en tant qu'étudiante Erasmus, ce qui lui permet de découvrir la culture de ce pays, comme l'ont compris les élèves à travers son témoignage.

**Susana Gallego Cuesta, directrice du musée des Beaux Arts de Nancy**

**Ainsi, grâce à cette conférence, les élèves de Bachibac se sont informés à propos de leur citoyenneté européenne, sur ce que cela peut leur apporter, sur l'ouverture aux différentes cultures, et le rôle qu'ils peuvent jouer grâce à cette citoyenneté.**

# Billet d'humeur !
# Immigration : Le réel décalage entre clichés et réalité

**L'immigration est probablement l'un des sujets les plus controversés en France car elle divise profondément la société et d'autant plus en période électorale, comme cette année avec les élections présidentielles et législatives.**

## "Ils occupent tous les postes destinés aux Français"...

"Ils profitent des aides sociales de l'État, ne contribuent pas aux richesses du pays et se tournent les pouces" ou encore "La France accueille tout le monde et donne la nationalité à tout va", ce sont là des phrases que nous avons tous eu l'occasion d'entendre un jour ou l'autre, parfois même lues dans les colonnes d'une certaine presse !

Ma famille est arrivée d'Albanie pour s'installer en France il y a maintenant 5 ans. Comme beaucoup d'Albanais, ils ont fui un pays corrompu, où l'exercice de la justice ne correspondait plus à leur idéal d'intégrité. Ils espéraient une vie meilleure tout en sachant qu'en France l'accueil des immigrés peut être une question sensible. Mes parents m'ont inculqué le respect et l'amour de la justice. En France, j'ai entendu beaucoup de choses sur l'immigration et les migrants, qui m'ont choqué. Tous les immigrés que je connais en France ont un travail et ne cherchent qu'à avoir une vie meilleure.

**En tant que fils d'immigrés, je me devais, à l'image de ma mère, très engagée sur la question de la liberté d'expression, de m'exprimer en essayant de démêler le vrai du faux.**

Reprenons l'argument des emplois.

D'après les données ministérielles (Source Insee 2020), les immigrés seraient 6.8 millions pour une population française totale de 67.3 millions. Concernant le monde du travail, les immigrés sont 2.7 millions à travailler en France en 2017 ; ils occupent un emploi sur dix ce qui est loin de représenter l'ensemble des postes à pourvoir.

Immigrés:
étrangers nés hors de France et Français par acquisition nés hors de France)

Quant aux emplois occupés, les immigrés occupent des postes dont les Français ne veulent plus et qui sont durs physiquement. Une étude de la DARES publiée en 2021 (Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques) révèle que quasiment 40 % des immigrés sont employés de maison, 28% sont agents de gardiennage ou de sécurité et 27 % des ouvriers non qualifiés du bâtiment. Ces emplois relevant de secteurs « dits en tension » sont connus pour être épuisants physiquement mais surtout répétitifs et pour lesquels, on peut noter l'absence ou la très faible représentation d'ouvriers non-immigrés.
De plus, les immigrés connaissent une grande précarité dans le monde du travail car leurs contrats sont de courte durée (15 pour cent contre 10 pour cent pour les non-immigrés). Mais une chose est indiscutable, l'immigration surtout l'immigration qualifiée (où les immigrés ont un diplôme du supérieur) contribue à la formation d'un marché mondial ouvert, même si selon une note publiée par le Conseil d'Analyse Économique en 2021, l'immigration en France par rapport aux principaux autres pays de l'OCDE reste peu qualifiée et peu diversifiée.

## « Ils se "tournent les pouces" et profitent des aides de l'État en ne contribuant pas aux richesses du pays » ...

Parmi les 6.3 millions d'immigrés vivant en France, environ 50 % soit 2.7 millions sont employés, donc travaillent et consomment en France, ce qui contribue au marché économique français. En ce qui concerne les aides sociales, il est vrai que la France est attractive car les dépenses de protection sociale sont conséquentes (représentent 31 pour-cent du PIB de 2018, arrivant ainsi en tête en Europe selon Eurostat, Sespros, OCDE).

Mais tout de même, selon l'OCDE, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations a été supérieure aux dépenses publiques consacrées à leur protection sociale, leur santé et leur éducation. Mais selon cette fois-ci une étude publiée par l'OCDE en octobre 2021, le ratio entre contributions versées par les émigrés et les dépenses publiques consacrées à la protection sociale, santé et éducation des immigrés, l'impact est positif pour la France (contribution budgétaire nette des personnes nées à l'étranger de 1.02 % du PIB contre une moyenne de 1.56 % pour les 25 États-membres de l'OCDE).

**Les personnes nées à l'étranger contribuent pour onze pour cent de moins que les « natifs » au budget de l'Etat, c'est une participation limitée car les étrangers sont mal intégrés dans le marché du travail.**

En ce qui concerne les aides de l'Etat, ce dernier consacre moins d'argent aux immigrés dans les domaines tels que la maladie, l'éducation et la santé mais il y consacre plus dans les domaines de la famille et du chômage. Toutefois tout doit être relativisé, comme le rappelle Lionel Ragot, professeur d'économie à l'Université Paris-Nanterre. Individuellement, les immigrés sont plus au chômage et perçoivent plus d'aides mais ce résultat individuel est compensé par le fait que beaucoup sont dans la population active et cotisent beaucoup. De plus, les enfants des immigrés sont les citoyens et citoyennes de demain et vont contribuer à l'économie du pays, tout comme les enfants des "natifs".

## « La France accueille tous les immigrés »

J'aimerais conclure en revenant sur un dernier cliché qui est que la France accueille tous les immigrés et même plus que ses voisins européens et que la nationalité française est donnée à tout le monde. En premier lieu, concernant le fait que la France accueille plus d'immigrés que ses voisins européens, c'est tout simplement faux. D'autres pays d'une taille comparable à celle de la France tels que le Royaume Uni, l'Allemagne ou même l'Italie ont un taux d'immigration plus important. En effet, la France est classée 80ème au classement mondial sur le nombre d'immigrés sur son sol, loin derrière les Etats Unis et un grand nombre de pays européens.

Pour poursuivre sur la nationalité française, elle est loin d'être donnée à tout le monde. En 2011, environ 90000 personnes ont pu être naturalisées ; en 2019, c'est la moitié avec environ 49000 personnes. Ce chiffre a baissé alors que les immigrés ont continué d'arriver en France. Mais ce cliché perdure car l'État français ne reconnaît pas les minorités ethniques et vous considère Français avec des origines … dès que vous habitez le pays. Par conséquent beaucoup de personnes pensent que vous avez obtenu la nationalité française alors que le processus est long et difficile.
Pour les immigrés (pas de parent français ou de parent né sur le territoire français) demander la naturalisation est conditionné au dépôt d'une demande d'obtention de la nationalité française. Il faut alors être âgé au moins de de 18 ans, avoir résidé cinq ans en France AVEC un titre de séjour (qui est tout aussi dur à obtenir), en n'ayant eu aucun problème avec la loi et justifier de son intégration dans la communauté française en ayant assimilé la culture française, notamment la langue française.

Vous serez donc d'avis que ce processus n'est pas ouvert à tout le monde et surtout, qu'il reste difficile d'accès.

Joni B.

# Suggestions musicales de la Rédaction

...

**Parce que la liberté d'expression passe également par la musique, nous vous proposons la sélection suivante. Elle n'engage que nous. Dans tous les cas, ces titres nous ont touchés à la fois par leur contenu musical et la force de leur message. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisirs que nous à les découvrir ...**

**L'odeur de l'essence – Orelsan (2021) :**
Cette chanson fait le constat d'une société à bout de souffle, son but étant de nous appeler à ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard.
« On s'bat pour être à l'avant dans un avion qui va droit vers le Crash »

**Porcherie – Bérurier noir (1985) :**
Le groupe s'oppose clairement à l'extrême droite et dénonce sa montée en puissance en France.
« Le monde est une vraie porcherie
Les hommes se comportent comme des porcs ».

**Killing in the name – Rage against the machine (1992):**
Cette chanson dénonce l'acquittement de quatre policiers blancs dans l'affaire Rodney King (1991). Ce jeune américain noir de peau arrêté pour un excès de vitesse avait été roué de coups par ces 4 policiers.
« You justify those that die For wearin' their badge and chosen white"

**Le chant des partisans :**
C'est un chant de résistance écrit pendant la 2nde guerre mondiale.
« Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute... »

**L'internationale :**
Cet hymne a été écrit pendant la répression de la Commune de Paris en 1871, et représente le symbole des luttes sociales.
« Foule esclave debout debout
Le monde va changer de base
Nous ne sommes rien soyons tout ».

**Mandela days – Simple minds (1989) :**
Voici une chanson de soutien à Nelson Mandela, écrite en 1989 alors qu'il était emprisonné à cause de sa lutte active contre l'Apartheid en Afrique du Sud.
« Wipe the tears down from your saddened eyes
They say Mandela's free so step outside».

**Wind of change – Scorpions (1990) :**
Ecrite en 1990, cette chanson célèbre la chute du bloc communiste en Europe de l'Est.
« The future's in the air
I can feel it everywhere
Blowing with the wind of change ».

**N'insiste pas – Camille Lellouche (2020) :**
Egalement engagée pour la lutte féministe, cette chanson dénonce plus particulièrement les violences sexistes et sexuelles.
« N'insiste pas, j'ai plus confiance, j'arrive plus à t'pardonner
J'ai trop souffert, et ta violence a fini par me briser »

**Rape me – Nirvana (1993) :**
"Waste me,
Rape me my friend,
I'm not the only one"
"Rape Me", littéralement « Viole-moi » a une histoire très controversée. La chanson est engagée contre le viol, et reflète le cycle d'un violeur qui va en prison pour son crime commis, où il se fait violer à son tour.
Malgré cette signification, la chanson n'a pas toujours été bien comprise et a suscité de la colère de beaucoup de féministes à cause de son titre.

**3ème Sexe – Indochine (1985) :**
Publiée en 1985, cette chanson est considérée par beaucoup comme un des hymnes français à la tolérance sexuelle.

**Imagine – John Lennon (1971) :**
Cette chanson utopiste décrit un monde pacifique, sans frontières ni guerres dans lequel les humains vivraient heureux.
« You may say I'm a dreamer
But I'm not the only one
I hope someday you'll join us
And the world will be as one ».

**Balance ton quoi – Angèle (2018) :**
Angèle dénonce la misogynie banalisée, et choisit de s'opposer fermement à la société patriarcale.

**I'm Coming Out – Diana Ross (1980) :**
Egalement engagée pour les droits LGBT+, la chanson invite à ne plus se cacher et à s'affirmer.
« The time has come for me to break out of the shell,
I have to shout that I'm coming out ».

**Rebel Rebel – David Bowie (1974) :**
Dans cette chanson écrite pendant la période « glam rock », Rebel Rebel parle d'un adolescent qui aime se maquiller et porter des vêtements dits « féminins ».
« You've got your mother in a whirl, she doesn't know if you're a boy or a girl ».



Constance V.